

Première mention d'un Aigle pomarin *Aquila pomarina* dans le département de la Vienne

Nidal ISSA

21 rue Marcel Dassault

17300 ROCHEFORT



En cette fin d'après-midi du 18 septembre 2009, je sillonne les zones peu prospectées ornithologiquement de la commune tourangelle d'Antogny-le-Tillac, au niveau de " Séligny ", à la limite du département de la Vienne. Alors que j'observe des secteurs ouverts depuis le bord de la route, j'aperçois, à quelques centaines de mètres, un rapace se dirigeant vers moi, en pratiquant un vol battu à faible hauteur. Au fur et à mesure qu'il se rapproche, sa corpulence imposante me surprend, l'oiseau étant manifestement plus puissant et d'envergure bien supérieure à celle d'une buse. Ses ailes sont longues, nettement digitées et sa silhouette frontale particulière me renvoient instantanément à mes souvenirs de suivi migratoire proche-orientaux. Arrivé à mon niveau, il passe à ma verticale, ne laissant plus de doute quant à son identification. L'Aigle pomarin continue son trajet, toujours aussi rectiligne, et pénètre dans le département de la Vienne au niveau de la commune de Dangé-Saint-Romain. Je continue à l'observer à la lunette, le temps qu'il disparaisse à l'horizon. Cette observation a été acceptée par le Comité d'Homologation National (<http://www.lpo.fr/homologation>).

Description de l'oiseau

Taille

La taille était supérieure à celle d'une buse variable, notamment au niveau de l'envergure, nettement plus grande, avec des ailes proportionnellement plus longues.

Parties inférieures

Les rémiges étaient noirâtres, paraissant uniformes, sans aspect barré. Vu de dessous, à faible hauteur, on pouvait distinguer une petite tache claire au niveau

du poignet à la base des primaires. L'ensemble des rémiges sombres contrastait avec le corps et les couvertures sous-alaires brunâtres et plus clairs que les rémiges. Ses longues ailes, notamment au niveau de la main, étaient nettement digitées, moyennement larges et ne donnant pas l'aspect de larges planches uniformément droites comme chez l'Aigle criard ou le Pygargue à queue blanche.

Queue

La queue était courte. Vues de dessous, les rectrices étaient noirâtres uniformes et non barrées. Lorsque l'oiseau s'éloignait, on distinguait de dessus la présence d'un étroit croissant pâle à la base de la queue.

Parties supérieures

Les rémiges étaient uniformément noires, plus sombres que le reste du dessus (manteau, dos et couvertures alaires) de couleur brun, avec une tache pâle à la base de la main.

L'absence d'un fin bord de fuite blanc à l'extrémité des rémiges et des rectrices ainsi que l'absence de petites taches blanches à l'extrémité des couvertures sus-alaires excluent un juvénile. Toutefois, la brièveté de l'observation et le temps accordé à l'identification spécifique ne m'a pas permis d'aller plus loin dans la détermination de l'âge.

Répartition, occurrence et statut en France

L'Aigle pomarin niche principalement dans les pays d'Europe de l'Est et Centrale, qui représentent 95% de son aire de répartition totale (BIRDLIFE INTERNA-

TIONAL, 2004). Sa distribution s'étend de la mer Baltique au nord, aux Balkans et à la Grèce au sud, à l'est jusqu'au Caucase (CRAMP et SIMONS, 1983 ; DEL HOYO et al., 1994 ; HAGEMEIJER et BLAIR, 1997). Les persécutions et les destructions constantes (tir, pillage des nids...) dont il a été victime aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles (GLUTZ VON BLOTZHEIM et al., 1971) ainsi que l'exploitation et la transformation de ses habitats de reproduction forestiers (VOOVS, 1960) ont entraîné une forte régression de ses effectifs, accompagnée d'une rétractation de sa distribution avec une disparition de ses avant-postes en Europe de l'Ouest (GENSBØL, 2005). Sa population nicheuse actuelle présente des effectifs faibles (moins de 19000 couples) et semble stable, voire en légère augmentation dans la plupart des pays entre 1970 et 2000 (BIRDLIFE INTERNATIONAL, op. cit.). Cependant, son statut de conservation est considéré comme " en déclin " en raison de la diminution des populations clés de Lettonie (BIRDLIFE INTERNATIONAL, op. cit.).

Migrateur transsaharien, il quitte ses quartiers de reproduction entre mi-août et mi-octobre, principalement en septembre, pour les savanes d'Afrique de l'Est (DEL HOYO et al., op. cit.). Les oiseaux contournent la Méditerranée en empruntant les voies de migration orientales, se concentrent au niveau du Bosphore (KIRWAN et al., 2008) et traversent en nombre le Proche-Orient (ALON et al., 2004 ; RAMADAN-JARADI et al., 1999 et 2008) puis le canal de Suez (GENSBØL, 2005 ; MEYBURG, 2002). En Europe Occidentale, les principaux sites d'observations d'Aigles pomarins en migration se situent dans le sud de la Scandinavie (Falsterbø par exemple) (KJELLEN, 1998), notamment en Suède, qui totalisait 200 mentions jusqu'en 2001, avec une tendance à l'augmentation (ULLMAN, 2003). Ses principaux quartiers d'hivernage se situent en Zambie, Zimbabwe, Malawi et Tanzanie (GENSBØL, 2005). Le stationnement d'individus à la mauvaise saison en Europe est occasionnel et concerne uniquement les régions méditerranéennes comme la Camargue (KAYSER et FLITTI, 2009) ou la Sicile (CORSO et CONSOLI, 2002).

En France, l'Aigle pomarin est un migrateur occasionnel, un nicheur et un hivernant très rare. Il n'était pas signalé par MAYAUD dans son inventaire (1936) et sa liste (1953) des oiseaux de France, probablement en raison des confusions avec l'Aigle criard. A posteriori, la première mention reconnue remonte au XIX^{ème} siècle avec un oiseau tué à la chasse en 1849 (DUBOIS et al., 2008). Depuis, il a donné lieu à 73 données pour 65 individus jusqu'en 2008 inclus, dont 69 données pour 61 individus après la création du CHN en 1983 (REEBER et al., 2009). La moitié est du pays, de l'Alsace-Lorraine et la Champagne-Ardenne à la façade méditerranéenne, fournit naturellement la majorité des observations en migration pour cette espèce orientale. L'oiseau est noté de manière régulière sur certains

grands sites de migration de rapaces comme Gruissan (Aude) et le Fort de la Revère (Alpes-Maritimes) (NICOLINO, 2009 ; Michel BELAU comm. pers.) en Méditerranée, ou le Défilé de l'Ecluse (Haute-Savoie). La nidification d'un couple en Franche-Comté à partir de 2004 (MICHELAT, 2005 ; THIOLLAY, 2006) et le succès de sa reproduction de 2005 à 2009 au moins (DE SEYNES et al., 2009 ; www.atlas-ornitho.fr) a fait de l'Aigle pomarin une nouvelle espèce nicheuse pour la France.

Les mentions en hiver ont toujours été occasionnelles. Elles tendent toutefois à devenir régulières avec une tradition d'hivernage qui se dessine en Camargue, où un à deux oiseaux hivernent quasi annuellement depuis 2001 (KAYSER et FLITTI, 2009).

Statut de l'espèce en Centre-Ouest et en Poitou-Charentes

L'Aigle pomarin est d'occurrence exceptionnelle dans le Grand Ouest. Les observations concernent exclusivement des migrants. Dans les Pays-de-la-Loire, il a été noté à 3 reprises en Vendée, en juillet 1991, juillet 1992 et août 1992 et dans le Maine-et-Loire en juillet 1999. Plus récemment, un adulte a stationné en Brenne (Indre) du 3 au 10 septembre 2008 (N. ISSA, F. VAN DER LANS et al. in REEBER et al., 2009). Pour la région Poitou-Charentes, les deux précédentes mentions proviennent de Charente-Maritime avec l'observation d'un adulte du 23/02/1994 au 17/03/1994 aux Portes-en-Ré (D. LECUYER, E. RICHARD et H. ROBREAU in DUBOIS et al., 1995) et celle d'un adulte le 25/08/1999 à Saint-Seurin-d'Uzet (R. PLAT in FREMONT et al., 2000).

Discussion

L'observation réalisée ce 18/09/2009, à cheval sur les départements d'Indre-et-Loire et de la Vienne, semble s'inscrire dans un contexte météorologique particulier, caractérisé par un flux d'est marqué durant toute la première moitié du mois de septembre au moins, et qui a vu le passage de plusieurs aigles pomarins à travers le pays : 1 le 13/09 dans l'Ain (Pierre CROUZIER comm. pers.), 1 le 19/09 à Oléron en Charente-Maritime (Olivier LALUQUE comm. pers.), 1 le 20/09 à Gruissan (Tristan GUILLOSSON comm. pers.)... Toutefois, ces dates cadrent pleinement avec la phénologie de migration automnale de l'espèce, qui culmine en septembre. De la même manière, ces conditions climatiques pourraient en partie expliquer le passage d'autres rapaces orientaux comme l'Aigle criard *Aquila clanga* (Cf coches-fr) et la Buse des steppes *Buteo buteo vulpinus* (2 en septembre dans les Yvelines ; David LALOI comm. pers.), dont la migration est plus tardive (octobre/novembre), à des dates et sur des sites inattendus.

Bibliographie

- ALON D., GRANIT B., SHAMOUN-BARANES J., LESHEM Y., KIRWAN G., SHIRIHAI H. (2004). Soaring-bird migration over northern Israel in autumn. *British Birds* 97 (4): 160-182.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife Conservation Series n°12. 374 p.
- CORSO A., CONSOLI G. (2002). Lesser Spotted Eagle wintering in Sicily, Italy, in 2000-01. *Dutch Birding* 24 (4) : 213-214
- CRAMP S., SIMONS K.E.L. (1983). *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic. Volume 2: Hawks to Bustards*. Oxford University Press. London.
- DEL HOYO J., ELLIOT A., SARGATAL J. (1994). *Handbook of the Birds of the World. Vol 2. New World Vultures to Guineafowl*. Lynx Edicions, Barcelona.
- DE SEYNES A. et LES COORDINATEURS-ESPECE (2009). Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2008. *Ornithos* 16 (3) : 153-184.
- DUBOIS P.-J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G., YÉSSOU P. (2008). *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, 560 pages.
- DUBOIS P.-J. et le CHN (1995). Les oiseaux rares en France en 1994. Rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 2 (4) : 145-167.
- FRÉMONT J.-Y. et le CHN (2000). Les oiseaux rares en France en 1999. Rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 7 (4) : 146-173.
- GLUTZ VON BLOTZHEIM U.N., BAUER K.M. & BEZZEL E. (1971). *Handbuch der Vögel Mitteleuropas* 4.
- HAGEMEIJER W.J.M., BLAIR M.J. (1997). *The EBCC atlas of European breeding birds. Their distribution and abundance*. EBCC-T&D Poyser, Londres, 903 p.
- KAYSER Y., FLITTI A. (2009). Camargue : des aigles en hiver. *Rapaces de France - L'Oiseau magazine*. Hors-série n° 11.
- KIRWAN G.M., BOYLA K., CASTELL P., DEMIRCI B., ÖZEN M., WELCH H., MARLOW T. (2008). *The Birds of Turkey*. Christopher Helm Edition. London. 512 p.
- KJELLEN N. (1998). Studier av rovfågelsträcknet över Falsterbohalvön. *Doft* 92 (4) : 317-326.
- MAYAUD (1936). *Inventaire des Oiseaux de France*. Société d'Études Ornithologiques. Blot Ed. Paris. 211 p.
- MAYAUD (1953). *Liste des Oiseaux de France*. *Alauda* 21 : 1-63.
- MEYBURG B.-U., MATTHES J., MEYBURG C. (2002). Satellite-tracked Lesser Spotted Eagle avoids crossing water at the Gulf of Suez. *British Birds* 95 (8) : 372-376.
- MICHELAT D. (2005). Une nouvelle espèce nicheuse pour l'avifaune française : l'Aigle pomarin *Aquila pomarina*. *Ornithos* 12 (6) : 310-320.
- NICOLINO F. (2009). Alpes-Maritimes. Quand passent les circaètes... *Terre Sauvage* 53 : 40-53.
- RAMADAN-JARADI G., BARA T., RAMADAN-JARADI M. (2008). Revised checklist of the birds of Lebanon 1999-2007. *Sandgrouse* 30 (1) : 22-69.
- RAMADAN-JARADI G., RAMADAN-JARADI M. (1999). An updated checklist of the birds of Lebanon. *Sandgrouse* 21 (2) : 132-170.
- REEBER S. et le CHN (2009). Les oiseaux rares en France en 2008. 26ème rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 16 (5) : 273-315.
- THIOLLAY J.M. (2006). Rapaces nicheurs de France : état des populations en 2005 et perspectives d'avenir. *Ornithos* 13 (3) : 174-191.
- ULLMAN M. (2003). I fokus: Mindre skrikörn. *Vår Fågelvärld* 62 (6): 47.
- VOOUS K.H. (1960). *Atlas of European Birds*. London.

